

PRESENTEVILLERS INFOS



MARS 2015

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015

Les circonscriptions électorales :

Les circonscriptions électorales dont le périmètre n'avait que très peu changé depuis leur création en 1790 ont fait l'objet d'une profonde révision de leurs limites afin de les adapter aux évolutions démographiques des territoires et de permettre la mise en œuvre du scrutin binominal.

Depuis le Décret n°2014-240 du 25 février 2014, le Doubs compte désormais 19 cantons (35 avant la réforme), voir carte au verso.

Les nouveautés avec ce scrutin :

Elles remplacent les élections cantonales et désignent les membres du Conseil départemental (ex-Conseil général) dans le cadre du nouveau canton.

Les conseillers généraux élus en 2008 et 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux.

Ces élections auront lieu dans le cadre de la nouvelle carte cantonale dont les limites ont fait l'objet d'une révision générale entre mars 2013 et février 2014.

Les enjeux portent notamment sur :

- la diminution de moitié du nombre de cantons,
- 2 élus et 2 suppléants par canton, en respectant la parité (un homme et une femme),
- la création des conseils départementaux.

Désormais, les conseils départementaux ne seront plus renouvelés par moitié.

Les bulletins de vote :

Chaque titulaire se présentera donc avec un suppléant du même sexe : il y aura ainsi 4 noms par bulletin : 2 hommes et 2 femmes.

Quatre noms figureront sur les bulletins, sans panachage, ni rayure possible.

Les bulletins comportant des noms rayés ou panachés seront considérés comme nuls.



Canton de Bavans

VIVRE ENSEMBLE

Les beaux jours reviennent, notre village à besoin de faire un peu de toilette.

Le nettoyage de printemps aura lieu **le samedi 11 avril**. Rendez vous à 9h devant la mairie.

N'oubliez pas d'apporter gants, gilets fluorescents et votre habituelle bonne humeur.

Une collation viendra clore la matinée.